



**Gewerkschaft des Verkehrspersonals**  
**Syndicat du personnel des transports**  
**Sindacato del personale dei trasporti**

Secrétariat central SEV  
Communication  
Steinerstrasse 35  
Case postale 1008  
3000 Berne 6

Mobile +41 79 523 73 29  
media@sev-online.ch  
www.sev-online.ch

Communiqué de presse du 27 janvier 2021

## **Sous-traitance des lignes de bus dans le Jura**

# **Les chauffeurs de bus jurassiens ont besoin de garanties pas de sous-enchère salariale**

**Après l'attribution des lignes de bus jurassiennes à CarPostal, la spirale de la dégradation des conditions de travail n'a fait que s'accélérer avec l'annonce encore dernièrement d'une sous-traitance. Le SEV exige des garanties à CarPostal pour stopper cette politique de sous-enchère et rassurer des chauffeurs très inquiets sur leur futur.**

Le SEV, syndicat du personnel des transports, est très inquiet de l'évolution de la situation pour les chauffeurs de bus dans le canton du Jura. La décision du gouvernement de mettre au concours les 39 lignes de bus du réseau jurassien puis leur attribution à CarPostal en mai dernier a ouvert la boîte de Pandore de la dérégulation du marché dont plus personne ne semble maîtriser les effets dévastateurs pour les chauffeurs. Que vont devenir les emplois, les salaires, les taux d'engagement et les CCT ? Cette mise au concours a ouvert le bal à une politique de sous-enchère et de concurrence effrénée notamment grâce à la sous-traitance.

Les propos de Pierre-Alain Perren, le responsable exploitation du secteur ouest chez CarPostal ne pouvant garantir le maintien des taux d'occupation actuels, et, dans la presse, de Vincent Wermeille, maire de Saignelégier, commune actionnaire principale des Auto-Transports Tramelan-Saignelégier-Pommerats-Goumois (TSPG) non soumis à la CCT CarPostal, qui sous-entend (LFM, 26.1.2021) qu'il pourrait baisser les prix sur une ligne de la Gruère, ne sont pas faites pour rassurer sur le futur.

Le SEV exige des garanties de la part de CarPostal quant au maintien des emplois, des salaires et des taux d'engagement actuels. Le personnel ne mérite pas ce traitement alors qu'il accomplit chaque jour un travail admirable pratiquement 300 jours par an, avec des horaires très irréguliers, en commençant très tôt le matin et finissant très tard le soir, en semaine et week-end.

Pour d'autres informations :  
Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV

079 689 75 71